SECTION EUROPÉENNE ITALIEN

au lycée Robert Schuman, Charenton-le-Pont

1. L'organisation de la section

Le lycée propose depuis 2013 aux élèves italianisants d'intégrer la **section européenne italien** à partir de la classe de Seconde. La section s'organise autour de **2 heures de cours par semaine** :

- **1 heure d'Histoire-Géographie en italien** (DNL - Discipline Non Linguistique), axée sur les problématiques italiennes. Assuré par un professeur d'histoire géographie.
- **1 heure de cours d'Italien (LV)**, axée sur le renforcement linguistique et culturel. Assuré par un professeur d'italien.

2. Objectifs et contenus

L'enseignement vise à renforcer la maîtrise de la langue orale en particulier et à développer la culture générale des élèves à travers l'étude de documents originaux et d'enjeux contemporains propres à l'Italie. Au fil de leur parcours, les élèves aborderont différentes thématiques selon une alternance de chapitres d'histoire et de géographie dont voici quelques exemples :

- **En Histoire :** l'Italie dans les conflits mondiaux, la période du fascisme, le rôle du pays dans la construction européenne, l'histoire politique contemporaine et la question des mafias, etc.
- **En Géographie :** Milan dans la mondialisation, les flux maritimes, les frontières italiennes, les disparités du territoire italien, la protection des espaces marins, etc.

3. Le jumelage avec Borgo Val di Taro

Le lycée Robert Schuman est jumelé avec le **lycée Zappa Fermi**, situé à Borgo Val di Taro, dans la province de Parme. Depuis 2014, en alternance, les élèves de Charenton et de Borgo effectuent **un échange d'une semaine** : accueil en familles, visites culturelles, découverte du cadre scolaire...





Borgo Val di Taro, dans la province de Parme

4. La certification CLIQ

Une opportunité réservée à la section : en seconde, les élèves de la section européenne qui le souhaitent peuvent passer une **certification officielle d'italien**, reconnue par l'Éducation nationale. Elle est organisée par l'association CLIQ (Certificazione Lingua Italiana di Qualità). Le diplôme obtenu (niveau A2, B1 ou B2) est un atout à faire valoir dans un dossier.

5. Les bénéfices de la section européenne

1. Un atout pour l'épreuve du Baccalauréat et le dossier Parcoursup

- **L'indication « Section Européenne » au Bac :** une épreuve orale spécifique en classe de Terminale permet de valider cette mention sur le diplôme tout en apportant des points supplémentaires.
- **Un profil valorisé sur Parcoursup :** la mention témoigne de l'engagement, de la curiosité intellectuelle et de l'aisance à l'oral de l'élève, des qualités recherchées par les filières sélectives.

2. Les débouchés d'une bonne maîtrise de l'italien dans le supérieur et l'emploi

- **Atout linguistique général :** maîtriser l'italien à un bon niveau peut être un élément différenciateur sur le marché du travail face à des candidatures aux profils plus classiques.
- **Poursuite d'études :** cette maîtrise facilite l'accès aux doubles diplômes franco-italiens, aux cursus internationaux à l'université, aux concours des grandes écoles ou aux mobilités universitaires (Erasmus).

6. À qui s'adresse cette option ?

La Section Européenne s'adresse à **tous les élèves issus de 3e pratiquant l'italien (LV2)** qui font le choix de cette option lors de leur entrée en classe de seconde.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un niveau de langue d'excellence : la motivation, la curiosité pour l'Italie et l'envie de pratiquer l'oral en groupe à effectif réduit comptent autant, sinon davantage, que le niveau linguistique.





Contact : Histoire géographie : M. Snyers – leon.snyers@ac-creteil.fr
Italien : M. Bellotti – michele.bellotti@ac-creteil.fr

(2026-2027)